

74^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies : Sixième Commission : Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Allocution au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (CANZ)

Je vous remercie, Monsieur le Président.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom des délégations de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de mon propre pays, le Canada, au sujet du point à l'ordre du jour intitulé Mesures visant à éliminer le terrorisme international. J'aimerais vous remercier, M. le Président, et les autres membres du Bureau. Nous savons que nous sommes entre de bonnes mains.

D'abord, permettez-moi de réaffirmer notre condamnation absolue du terrorisme et de l'extrémisme violent, sans égard au lieu où ils se produisent ou à la forme qu'ils prennent. Cette année encore, nous avons observé trop d'exemples d'actes terroristes et de leurs effets dévastateurs sur les victimes, les collectivités et les sociétés en général. Cela comprend l'attaque terroriste dévastatrice contre la communauté musulmane à Christchurch le 15 mars et les attaques au Sri Lanka du 21 avril, tous survenus cette année.

Je voudrais également réaffirmer notre plein appui à l'approche globale et préventive du Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent, ainsi qu'à la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Ce n'est que par des actions conjointes – menées avec conviction et dans le respect de la Charte des Nations Unies, des résolutions du Conseil de sécurité, ainsi que des principes et des règles pertinents du droit international – que la communauté internationale pourra réagir de manière crédible à la menace terroriste mondiale.

Je voudrais également exprimer les remerciements du groupe CANZ au secrétaire général adjoint Vladimir Voronkov, à la sous-secrétaire générale Michèle Coninx et à la direction exécutive du Comité

contre le terrorisme pour leur travail continu en vue d'encourager les États membres à respecter et à appliquer pleinement les résolutions 1373 (2001) et 1624 (2005) du Conseil de sécurité sur les mesures visant à éliminer le terrorisme international.

Grâce à des efforts concertés, nous avons accompli de réels progrès dans la prévention des actes de terrorisme et la répression du terrorisme international. Nous nous félicitons des efforts déployés pour mettre en œuvre les conventions contre le terrorisme, et nous encourageons tous les États membres à ratifier et à appliquer les divers instruments internationaux relatifs au terrorisme international.

Le groupe CANZ est d'avis que la collaboration entre les gouvernements, les fournisseurs de services en ligne, la société civile et les organisations non gouvernementales, axée sur la protection d'un réseau Internet libre, ouvert et sécurisé, est essentielle pour lutter contre l'utilisation d'Internet à des fins terroristes et extrémistes violentes, ainsi que pour combattre la haine et les abus en ligne. Dans la foulée de l'attaque terroriste du 15 mars contre la communauté musulmane de Christchurch, les membres de CANZ ont eu le plaisir de se joindre au gouvernement et aux dirigeants de l'industrie technologique pour adopter l'Appel à l'action de Christchurch. L'Appel à l'action de Christchurch nous donne une feuille de route pour éliminer les contenus terroristes et extrémistes violents en ligne.

Nous travaillons également à l'élaboration des protocoles de l'OCDE sur les rapports volontaires en matière de transparence. Ce projet permettra d'établir une norme mondiale commune en matière d'établissement de rapports, en commençant par se doter d'une base de référence sur les pratiques actuelles des plateformes en ligne, instaurer des paramètres pour mesurer les progrès et élaborer un protocole commun de rapport volontaire. Nous encourageons les plateformes en ligne à accélérer leurs efforts pour prévenir et supprimer les contenus terroristes et extrémistes violents sur Internet. Pour obtenir des résultats durables à long terme, nous devons trouver de meilleurs moyens de combattre la

diffusion de messages haineux en ligne, tout en respectant notre engagement envers les droits de la personne, la primauté du droit, les principes démocratiques, l'inclusion et la diversité.

L'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande encouragent les États membres à se conformer à la résolution 2396 (2017) du Conseil de sécurité et à l'appliquer pleinement. L'amélioration de la coordination en matière de protection des frontières, de l'échange d'information et de la détection rend plus difficiles les déplacements des combattants terroristes étrangers dans les zones de conflit.

Monsieur le Président,

Refuser aux groupes terroristes l'accès aux ressources, tant humaines que financières, est une condition préalable à la réussite de la lutte contre le terrorisme. L'évolution de l'utilisation à la fine pointe de la technologie de la chaîne de blocs pour masquer les mouvements de fonds illicites est un phénomène préoccupant qui exige une attention immédiate. L'Australie est heureuse d'accueillir à Melbourne, les 7 et 8 novembre 2019, la conférence ministérielle No Money For Terror sur la lutte contre le financement du terrorisme, qui portera notamment sur le risque que des technologies émergentes comme la chaîne de blocs soient exploitées pour financer le terrorisme.

Le groupe CANZ encourage les États membres qui ne l'ont pas encore fait à mettre en œuvre toutes les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies relatives au terrorisme international, ainsi que les divers instruments internationaux. Nous rappelons aux États membres les engagements et les obligations que nous continuons d'assumer en vertu des résolutions 1373 et 2178, et des résolutions qui leur ont succédé, en ce qui concerne les enquêtes et les poursuites efficaces relatives à tous les actes terroristes.

Monsieur le Président,

Grâce à une action collective, nous avons réussi à priver Daech de son territoire en Irak et en Syrie, une étape essentielle vers sa défaite. Néanmoins, le groupe demeure une menace dans la région, et son

influence croissante en Afghanistan, en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est est particulièrement préoccupante. Al-Qaïda demeure également une menace. Nous devons rester attentifs, vigilants et prêts à agir ensemble.

Les États membres doivent également affronter le défi du retour des combattants terroristes étrangers et de leurs familles. Pour ceux qui reviennent de la zone de conflit et qui ne font pas l'objet d'arrestations et de poursuites, la recherche de solutions durables pour leur réadaptation et leur réinsertion réussie dans la société exige la participation coordonnée des gouvernements et de la société civile. Pour être efficaces, nos approches doivent tenir compte des traumatismes, de l'âge et du genre, et répondre aux nombreux besoins complexes qui découlent du fait d'avoir été témoin ou victime de violence. Les enfants emmenés dans la zone de conflit ou qui y sont nés ont été particulièrement exposés aux traumatismes. Le groupe CANZ félicite les nombreuses organisations de femmes qui travaillent en première ligne dans les domaines de la prévention, de l'alerte précoce et des réponses au terrorisme international. Elles sont des partenaires clés dans le renforcement de la résilience des collectivités locales.

La communauté internationale doit également s'occuper du sort des victimes du terrorisme. Les membres du groupe CANZ sont fiers d'appuyer le nouveau Groupe des amis des victimes du terrorisme, notamment en mettant l'accent sur les droits et les besoins des victimes, en leur donnant une voix à l'échelle internationale et en faisant valoir leur rôle dans la lutte contre l'idéologie terroriste et extrémiste violente. Nous reconnaissons également notre obligation collective de traduire les terroristes en justice et soutenons les appels lancés en faveur d'une action coordonnée des gouvernements, de la société civile et du secteur privé pour diffuser les pratiques et les leçons retenues dans les domaines des poursuites et des services correctionnels – pour ceux qui peuvent être inculpés et jugés avec succès, et pour ceux qui ne peuvent l'être, en ce qui concerne la surveillance, la réadaptation et la réintégration.

En conclusion, permettez-moi de réaffirmer l'engagement indéfectible du groupe CANZ à appuyer tous les intervenants engagés dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et à collaborer avec eux, notamment dans le cadre du Forum mondial de lutte contre le terrorisme que le Canada coprésidera avec le Royaume du Maroc pour les deux prochaines années, de 2019 à 2021.

Monsieur le Président, je vous remercie.